



# FAQ

Appel à participation pour bénéficier d'un accompagnement avec la boîte à projets PRINT

21 mai au 20 juin 2024





## Quels sont les objectifs de la boîte à projets PRINT ?

La boîte à projets a pour but de soutenir les structures dans la conception et le montage de projets numériques et d'inclusion numérique.

## Quels types de projets pourraient bénéficier d'un accompagnement de la boîte à projet PRINT ?

Par exemple : bus numérique itinérant, soutien numérique à domicile, borne accès aux droits, création d'un espace numérique, équipement numérique des personnes accompagnées, plateformes d'échanges en ligne, applications mobiles, site internet, outils numériques à destination des PSH, accès à la culture via le numérique, etc.

## A qui s'adresse la boîte à projets PRINT ?

Adhérents URIOPSS.

## Quels sont les prérequis pour pouvoir en bénéficier ?

Avoir un projet ou une idée de projet qui concerne le numérique ou l'inclusion numérique. Le projet doit déjà être en cours ou en être à ses balbutiements.

## Qu'est-ce que la boîte à projets PRINT ne fait pas ?

La boîte à projets n'accompagne pas des projets qui répondent aux enjeux de transformation numérique, des systèmes d'information et du numérique en santé, par exemple les projets en lien avec les appels à projets ESMS numérique. Pour cela s'adresser au Collectif SI des Hauts-de-France : [contact@collectifsims-hdf.net](mailto:contact@collectifsims-hdf.net)

## Comment se déroule un accompagnement de la boîte à projets PRINT ?

Notre accompagnement est pensé et construit pour accompagner les structures tout au long des étapes qu'il traverse, peu importe à quel stade se trouve le projet  
Deux modes d'intervention : en collectif pour les idées de projets à développer et/ou en individuel au travers d'un conventionnement avec l'Uriopss.

### 1. Pour les idées de projets à développer ou les projets déjà en cours :

Accompagnement individuel : Sur demande, ponctuel ou régulier, par visio/téléphone ou en présentiel, à minima 2 x 1h30/accompagnement.

### 2. Pour les idées de projets à développer :

Accompagnement en collectif : 5 rencontres collectives/présentiel entre structures



Pour les idées de projets à développer : il est également possible de bénéficier des deux types d'accompagnements, donc de participer aux rencontres collectives et de bénéficier en parallèle d'un accompagnement individuel.

Les structures sont accompagnées par une chargée de développement du projet PRINT.

### **Qu'est-ce que l'accompagnement en collectif ?**

L'accompagnement en collectif est un parcours de rencontres ouvert aux structures des secteurs du social et médico-social qui ont une idée de projet numérique.

Lors de chaque rencontre les porteurs d'idées de projets sont guidés par la chargée de développement PRINT pour cheminer en collectif leurs idées de projets. Chaque rencontre aura pour objectif de recueillir les idées des autres participants et de démultiplier les retours pour faire avancer le projet numérique.

### **Pourquoi participer ?**

Les rencontres collectives ont de multiples bénéfices pour votre projet numérique. Elles permettent notamment de

- stimuler la créativité et de profiter de l'intelligence collective pour faire évoluer son projet.
- faciliter la mise en lien avec d'autres structures et acteurs locaux porteurs de projets numériques similaires.
- mutualiser et coordonner les actions et agir en complémentarité avec l'existant.
- bénéficier du soutien d'experts du programme PRINT et d'autres acteurs de l'inclusion numérique
- aborder le processus de développement de projets par étapes.

### **Comment puis-je bénéficier de l'accompagnement collectif ?**

- Avoir une idée de projet numérique et innovante qui répond aux critères de l'appel à candidature.
- Répondre à l'appel à participation « boîte à projets » entre le 21 mai et le 20 juin : <https://forms.office.com/e/7dqRC8f3Ay>
- S'engager à participer au cycle de rencontres : nommer une personne référente et si possible un suppléant.

### **Où et comment se déroule l'accompagnement collectif ?**

Les rencontres auront lieu en présentiel, à Arras. Chaque rencontre dure une journée et sera rythmée par du travail collaboratif ainsi que des modules d'intervention thématiques par des experts (p.ex. sur la question du financement de projets numériques).



A la fin du parcours, les projets seront valorisés dans le cadre d'une restitution collective et/ou de l'AG de l'Uriopss. Par ailleurs chaque projet pourra être mis en avant sur la plateforme PRINT ainsi que sur les réseaux sociaux de l'Uriopss.

Au total, 8 structures pourront bénéficier de l'accompagnement collectif.

Le calendrier prévisionnel ainsi que les thématiques des rencontres se trouvent ici :  
**[=> Fiche de présentation](#)**

### **Est-ce que l'accompagnement dans le cadre de la boîte à projets est payant ?**

Non, l'accompagnement collectif et/ou individuel dans le cadre de la boîte à projets est gratuit pour les adhérents URIOPSS. Le dispositif est notamment cofinancé par l'Union européenne.

### **A qui m'adresser en cas de questions ?**

Vous pouvez-vous adresser à la chargée de développement PRINT en charge de la boîte à projets PRINT : **[j.voigt@uriopss-hdf.fr](mailto:j.voigt@uriopss-hdf.fr)** ou 06.12.52.08.17